



**2017**

# **CLUB DE TENNIS MOUNT ROYAL**

**Renseignements généraux et  
règlement du club**



# TABLE DES MATIÈRES

## RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Saison  
Téléphones cellulaires  
Code vestimentaire  
    Courts de tennis  
    Piscine  
    Restaurant  
Bicyclettes  
Vestiaires  
Tabac  
Invités et frais d'invités  
Accès au club pour membres juniors  
Chaises  
Animaux de compagnie  
Radios  
Téléphones du club  
Plaintes

## ADHÉSION

Modalités d'inscription nouveau membre  
Cotisation et autres frais  
Formules d'adhésion  
Politique de remboursement

Responsabilité

## SERVICES DE RESTAURATION

### TENNIS

Code de conduite du joueur  
Entrées et sorties des courts  
Balles égarées  
Équipement sur le court  
Appels de ligne  
Réservation d'un court  
Recherche de partenaires  
Balles de tennis  
Filets  
Privilèges des membres intermédiaires  
Entretien des courts  
Heures de jeu  
Heures de jeu pour membres juniors  
Invités au tennis

### PISCINE

## RÉCIPROCITÉ DES PRIVILÈGES



## INTRODUCTION

Depuis plus d'un siècle, le Club de tennis Mount-Royal a su se bâtir une réputation, d'abord comme centre de tennis de haut niveau, mais aussi comme lieu où il fait bon se retrouver à Montréal. Cet héritage repose sur une formule unique qui allie la compatibilité de ses membres et le respect des traditions. Au fil des ans, les us et coutumes du club, tels que le port de vêtements blancs et le fait que les balles soient fournies par le club, se sont implantés et transmis de génération en génération. Plus récemment, les politiques et règlements ont été précisés ou amendés dans le but d'assurer un fonctionnement harmonieux. Afin de vous présenter le tout de manière cohérente, le conseil d'administration a approuvé la publication de ce document qui vise à fournir, tant à ses membres qu'aux futurs inscrits, une information de base sur les politiques et règlements du club.

Le club compte près de mille (1000) membres individuels toutes catégories, dont environ 750 membres joueurs. Même si récemment l'esprit du jeu est devenu plus récréatif que compétitif, nous demeurons avant tout un club de tennis. Notre but premier est de promouvoir un tennis de haut niveau et d'améliorer la qualité du jeu.

Par souci constant d'améliorer les standards du jeu, le club embauche des professionnels du tennis, offre un programme de développement junior et encourage la participation de ses membres à des tournois interclubs. Le club gère aussi ses propres ligues maison et organise des tournois pour toutes les catégories de joueurs au cours de la saison.

Les membres, leurs invités et toute personne faisant usage des lieux et des installations doivent se comporter de manière digne et respectueuse. Langage poli, courtoisie et respect sont de rigueur envers les autres membres et le personnel, partout et en tout temps.

## RÈGLEMENT GÉNÉRAL POUR TOUS LES MEMBRES ET LEURS INVITÉS SAISON

Le club est ouvert normalement de la dernière semaine d'avril à la fin du mois d'octobre. Si les conditions météo le permettent, les terrains peuvent ouvrir plus tôt, mais le clubhouse ouvre officiellement le premier mai et ferme toujours ses portes le premier octobre.

### TÉLÉPHONES CELLULAIRES

#### **L'usage du téléphone cellulaire est strictement interdit partout dans l'enceinte du club**

- L'usage du téléphone cellulaire est permis comme assistant numérique – ce qui inclut les fonctions texto, courriel, agenda, carnet d'adresses, etc. Mais il est impératif que ces fonctions soient en mode silencieux.
- L'utilisation d'un téléphone **n'inclut pas** l'écoute de messages vocaux ou l'usage d'une oreillette sur le domaine du club, quel que soit le type.
- Une suspension (de deux semaines) sans avertissement ou préavis est prévue pour toute personne qui utilisera son téléphone cellulaire.
- Un membre est responsable du comportement de ses invités, et sera suspendu pour une semaine si un de ses invités enfreint ce règlement.



## CODE VESTIMENTAIRE COURTS DE TENNIS

- Les vêtements de tennis blancs sont exigés sur les terrains.
- Les vêtements destinés au jogging, basketball et autres activités ainsi que les T-shirts ou maillots sans manches ne sont pas acceptés. Une bordure de couleur est acceptée tant qu'elle n'excède pas six (6) cm (2 po), pour un maximum de deux bandes. Les logos et le lettrage ne doivent pas excéder 25 cm<sup>2</sup> (4 po<sup>2</sup>). Ceci s'applique aux chemises, shorts, robes, chandails, chaussures, chapeaux et survêtements.
- Les hommes peuvent porter un haut de tennis avec ou sans col, (type polo ou T-shirt).
- Les chaussures sont blanches (au moins 70%) et doivent être adaptées aux courts en terre battue. Les lacets de chaussures doivent également être blancs.
- **Le directeur général, les membres du conseil d'administration et l'agent de réservation des courts sont chargés de faire respecter le code vestimentaire et préviennent les contrevenants. Les joueurs qui ne sont pas correctement vêtus se verront refuser l'accès aux courts.**

## PISCINE

(Prière de consulter les règlements de la piscine)

## RESTAURANT

- Une tenue de soirée décontractée est requise pour les femmes.
- Les hommes doivent porter une chemise, chic ou sport, et un pantalon.
- Le port du veston et de la cravate n'est pas obligatoire.
- La tenue de tennis et les pieds nus ne sont pas permis lors du repas du soir. Les membres ou leurs invités qui ne sont pas habillés convenablement ne seront pas admis dans la salle à manger.

## BICYCLETTES

- Les bicyclettes doivent être cadenassées au support à bicyclettes à côté du terrain 1.

## VESTIAIRES

- Tous les casiers sont attribués par l'administration du club. Les cadenas non autorisés seront coupés.
- Utilisez les serviettes avec modération.
- Rangez tous vos effets personnels.
- Les serviettes et produits de toilette doivent être utilisés sur place uniquement.
- Il est interdit d'apporter nourriture, boissons, verres et autres objets fragiles dans les vestiaires en tout temps.
- Mettez sous clé vos objets de valeur.
- Le club ne se porte responsable d'**aucun** objet oublié dans les vestiaires ou dans les casiers.

## TABAC

- Il est interdit de fumer dans l'enceinte du club.
- La pipe et le cigare sont strictement interdits à tout moment à l'intérieur de l'établissement ainsi que dans l'enceinte du club.



## RÈGLEMENT POUR LES INVITÉS DES MEMBRES

<b>Les membres ayant des invités DOIVENT être présents au club en tout temps.</b>	
<b>DISPOSITIONS GÉNÉRALES</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Les invités – piscine, tennis ou salle à manger – doivent être inscrits au registre des visites dès l’entrée au club. L’activité prévue doit également être clairement indiquée.</li><li>• Les membres qui négligent d’inscrire un invité seront suspendus (pour deux semaines) sans avertissement ou préavis.</li><li>• Ce règlement s’applique aux amis, à la famille proche ou éloignée des membres, quelle que soit la durée de la visite - une heure ou une journée.</li><li>• Il incombe au membre hôte de veiller à ce que ses invités se conforment au code vestimentaire et aux principes de courtoisie.</li><li>• Les invités doivent porter la tenue qui convient à l’activité prévue.</li><li>• Un même visiteur (membres de la famille inclus) a droit à un maximum de cinq (5) visites par saison pour le tennis ou la piscine.</li><li>• Les invités sont les bienvenus lors des soirées barbecue, des évènements spéciaux et à la salle à manger, et ce en tout temps.</li></ul>
<b>FRAIS POUR LES INVITÉS</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• 15 \$ par personne pour le tennis.</li><li>• 10 \$ par personne pour la piscine. Entrée gratuite pour les invités à la piscine après 17 h 30.</li><li>• Aucuns frais requis lors des soirées barbecue, ou lors d’une visite à la salle à manger ou au bar.</li></ul>
<b>ACCÈS AU CLUB POUR LES JUNIORS</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Les membres juniors peuvent utiliser le clubhouse de 8 à 22 h du lundi au samedi ainsi que les jours fériés. Les dimanches, les membres juniors quittent le club à la fermeture, soit à 20 h.</li><li>• Les enfants de moins de 12 ans doivent être sous la surveillance constante d’un parent (ou grand-parent membre). Les gardiennes (et gardiens) ainsi que les frères et sœurs plus âgés NE SONT PAS considérés comme des surveillants appropriés.</li><li>• Les dimanches, les enfants de tous âges sont bienvenus au club entre 12 et 19 h.</li></ul>

### CHAISES

- Les chaises de la terrasse, la pelouse et la piscine ne peuvent être réservées pour une longue période par des membres qui sont sur les courts ou à la piscine.
- Les chaises ne doivent pas être transportées de la piscine à la pelouse ou vice versa.

### ANIMAUX DE COMPAGNIE

- Les animaux de compagnie sont interdits partout dans l’enceinte du club.

### RADIOS

- Les radios portatives sont interdites partout dans l’enceinte du club.



## TÉLÉPHONES DU CLUB

- Les appels téléphoniques depuis les appareils du club doivent être brefs afin de permettre l'accessibilité rapide à tous les membres.
- L'assistance téléphonique et les appels interurbains ne sont pas autorisés.

## PLAINTES

Si un membre remet en question un règlement ou l'application d'une consigne par un membre du personnel, il n'y a qu'une seule façon de procéder pour déposer une plainte, et seule cette façon sera considérée. Si le problème demande une attention immédiate, le membre doit s'adresser au directeur général ou à un membre du conseil d'administration. Une requête moins urgente sera présentée au CA par écrit et signée. Une infraction flagrante ou répétée au règlement peut entraîner un avis verbal ou écrit du CA, une suspension des privilèges du club ou la radiation du club.

Les membres sont invités à présenter leurs suggestions par écrit au CA afin d'apporter des précisions ou améliorations au règlement du club ou à son mode de fonctionnement.

## ADHÉSION

### INSCRIPTION D'UN NOUVEAU MEMBRE

Seul un membre peut soumettre ou appuyer l'inscription d'un futur membre. Pour ce faire, contacter le bureau de l'administration (Maria Clarizio) à [maria@moustroyaltennis.com](mailto:maria@moustroyaltennis.com). Un membre peut soumettre ou appuyer un maximum de six (6) candidatures par année en envoyant une lettre de soutien décrivant sa relation avec le candidat, les activités sportives et autres de ce dernier ainsi que son implication dans la communauté. Rien ne garantit l'acceptation d'un candidat. Tout dépend de la qualité de la lettre qui doit tracer un portrait élogieux et décrire la valeur du candidat comme joueur de tennis et comme citoyen.

Le membre qui a proposé la candidature et celui qui l'a appuyée sont tenus de présenter le règlement du club au nouveau membre avant sa première visite au club. Ils doivent aussi accompagner le nouveau membre lors de ses premières visites pour jouer avec lui et pour le présenter aux autres membres. Les nouveaux membres recevront une copie du règlement du club. La candidature sera affichée pendant sept (7) jours, période durant laquelle le candidat n'aura pas le droit de jouer.

### COTISATION ET AUTRES FRAIS

Les cotisations annuelles et autres frais peuvent être acquittés en ligne par virement bancaire, ou par Visa ou MasterCard. Tous les membres doivent posséder l'une de ces cartes. Le club conserve les bordereaux de commande pendant trente (30) jours.

Afin d'encourager les membres à utiliser les services de restauration, un montant minimal annuel est fixé en début de saison en fonction des catégories de membres. Les membres n'ayant pas dépensé la totalité de cette somme verront la différence portée à leur compte. Ce montant ne peut être utilisé pour acheter des boissons consommées à l'extérieur du club.

Les frais de casier et autres frais fixés par le CA sont portés au compte annuel des membres.



## FORMULES D'ADHÉSION [âge au 1<sup>er</sup> janvier]

<b>FAMILLE</b>	Couples avec enfants de 17 ans ou moins. Les enfants de 5 à 9 ans sont sujets à certaines restrictions (voir page 10).
<b>PARENT SOLO</b>	Parents seuls avec enfants de 17 ans ou moins. Les enfants de 5 à 9 ans sont sujets à certaines restrictions (voir page 10).
<b>SÉNIOR</b>	Hommes et femmes de 26 ans ou plus.
<b>COUPLE</b>	Couples mariés et conjoints de fait.
<b>MEMBRE INTERMÉDIAIRE</b>	Hommes et femmes de 18 à 25 ans inclusivement.
<b>JUNIOR</b>	Garçons et filles âgés de 5 à 17 ans qui ne sont pas inclus dans une adhésion familiale.
<b>SOCIAL (NON-JOUEUR)</b>	Hommes et femmes qui désirent avoir accès à la piscine et au restaurant du CTMR. Les membres sociaux <b>ne sont pas admissibles</b> aux tournois.
<b>NON-RÉSIDENT</b>	Catégorie réservée aux membres qui ont déménagé à plus de 100 km du club et qui étaient membres auparavant.
<b>VÉTÉRAN</b>	Personnes de 65 ans et plus, membres depuis plus de vingt ans. Réduction des frais d'adhésion applicable.
<b>SOCIAL JUNIOR (NON-JOUEUR)</b>	S'adresse aux enfants de membres qui ne sont pas inclus dans une autre formule d'adhésion.

### POLITIQUE DE REMBOURSEMENT

- Les membres désirant **résilier** leur adhésion doivent le faire avant le 1<sup>er</sup> mars.
- Les membres **désirant ou devant modifier** leur formule d'adhésion pour une quelconque raison seront remboursés à condition d'en aviser le club avant la fin du mois de mars de l'année courante.
- Un membre ne peut suspendre une adhésion en cours. Si un membre se voit dans l'impossibilité de jouer pour cause de maladie ou blessure, la formule d'adhésion pourra être modifiée de membre joueur à membre social.

### RESPONSABILITÉ

Les membres du club, incluant les membres juniors, leur famille et leurs invités, acceptent qu'aucune personne du Club de tennis Mount-Royal, aucun membre, directeur, membre de la direction, employé, ou agent ne soit tenu responsable pour dommages ou perte reliés à la perte d'effet personnel, à des dommages corporels subis ou contractés sur la propriété du club ou lors de l'utilisation des installations du Club de tennis Mount-Royal. L'utilisation des lieux, des installations et la participation à n'importe quel évènement ou activité au Club de tennis Mount-Royal se fait sur une base volontaire, et tout risque, perte, blessure survenant de quelque manière que ce soit (incluant la négligence) est entièrement assumée par l'utilisateur.



## SERVICES DE RESTAURATION

### GÉNÉRAL

- Les pourboires ne sont pas autorisés.
- La nourriture et les boissons achetées au club doivent être consommées sur place.
- Il est interdit d'apporter au club de la nourriture ou des boissons provenant de l'extérieur.

### SALLE À MANGER ET ÉVÈNEMENTS SPÉCIAUX

<b>CASSE-CROÛTE</b>	Le casse-croûte est ouvert de 11 h 30 à 21 h, sauf lors des soirées barbecue. Le dimanche, le casse-croûte est ouvert de 11 h 30 à 18 h. L'établissement se réserve le droit de fermer plus tôt par mauvais temps.
<b>RÉSERVATIONS</b>	Le Bistro est ouvert les mardis, jeudis, vendredis et samedis de 17 h 30 à 21 h. Les réservations pour le repas du soir ou pour des événements spéciaux doivent se faire le plus tôt possible afin d'éviter les déceptions. Malgré tous les efforts déployés, le personnel ne peut garantir le service sans réservation. Les membres qui réservent doivent indiquer s'ils préfèrent manger à l'intérieur ou sur la terrasse.
<b>POLITIQUE D'ANNULATION</b>	Les membres doivent réserver pour le repas du soir et pour tout événement spécial auprès du personnel du bar ou en appelant au 514-488-2557 poste 0. Une annulation <b>doit</b> se faire <b>72 heures</b> avant le moment de l'évènement. 50% du coût de chaque billet réservé sera porté au compte des membres si ce délai n'est pas respecté.
<b>BOISSONS ALCOOLISÉES</b>	Les boissons alcoolisées ne peuvent être servies aux clients qui n'ont pas l'âge légal. Cette politique n'est pas laissée à la discrétion des parents.
<b>BORDEREAUX</b>	Seuls les membres sont autorisés à signer des bordereaux de commande et personne n'est autorisé à signer pour un autre membre. La signature doit être lisible; le membre doit aussi inscrire son nom en lettres moulées ainsi que son numéro de membre.
<b>SOIRÉES BARBECUE</b>	Les enfants de tous âges, sous la surveillance de leurs parents, sont les bienvenus aux soirées barbecue du mercredi. Les familles sont invitées à venir à l'heure familiale (de 17 h 30 à 18 h 30) pour profiter du menu enfant.
<b>JUNIORS</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Les membres juniors âgés de 9 ans et plus peuvent accompagner leurs parents à la salle à manger en tout temps.</li><li>• Les membres juniors de 5 à 9 ans peuvent accompagner leurs parents au casse-croûte et à la salle à manger entre 17 et 19 h.</li><li>• Les membres juniors doivent porter une tenue convenable et bien se conduire en tout temps.</li><li>• Les membres juniors doivent avoir quitté l'établissement à 22 h.</li><li>• Les parents sont responsables de la conduite de leurs enfants en tout temps.</li></ul>





## TENNIS

### COURTOISIE AU JEU

- Afin de promouvoir l'esprit du tennis et faire en sorte que l'expérience soit la plus agréable possible pour tous, les membres doivent se montrer prévenants à l'égard des autres membres. Tous les membres doivent se conformer au Code de tennis en tout temps et s'assurer que leur famille et leurs invités fassent de même.
- Les membres doivent faire preuve de courtoisie, adopter de bonnes manières et être prévenants à l'égard d'autrui.
- Peu importe le degré de frustration, les écarts d'humeur et de langage, le lancement intempestif de raquettes, les disputes bruyantes et les grognements excessifs ne sont aucunement souhaitables. Ce type de manifestation distraie votre adversaire ou les joueurs des courts adjacents.
- Il est de mise de démontrer du respect et de la courtoisie envers son adversaire, son partenaire en double, et tous ceux qui se trouvent sur les courts en parlant à voix basse et en réprimant les disputes vives qui dérangent les autres courts.
- Les joueurs ne peuvent utiliser que trois (3) balles à la fois sur un court.

### ENTRÉES ET SORTIES DU COURT

Il est de mise de se rendre au terrain en groupe, et non un par un. Attendre l'interruption du jeu. Il faut ouvrir la porte d'un terrain lorsque le point est complété (et non entre le premier et le deuxième service) et s'assurer de bien refermer la porte derrière soi. Suivre la même procédure au moment de quitter le court.

### BALLES ÉGARÉES

- Une balle provenant d'un autre court doit être renvoyée une fois le point marqué seulement. Attendre le deuxième service et la marque (ce qui signifie d'attendre que le deuxième service ait été joué jusqu'à interruption du jeu.)
- La manière idéale de renvoyer une balle est de la frapper pour qu'elle fasse un rebond vers le joueur de l'autre court.
- Les balles qui traversent la clôture doivent être récupérées sur le champ.
- Il est souhaitable de récupérer les balles de vos partenaires ou de vos adversaires.

### ÉQUIPEMENT SUR LE TERRAIN

- S'assurer de ne laisser aucune serviette, bouteille ou quelque autre objet sur le court.
- Rapporter les balles au bureau des réservations après le jeu, à moins que le groupe suivant ne soit déjà rendu sur le court.
- Les objets en verre, bouteilles et autres récipients cassables, sont interdits sur les courts en tout temps.

### APPELS DE LIGNES

- Faire les appels de son côté du filet seulement et s'assurer que l'adversaire entende clairement l'appel. Si la balle est bonne, poursuivre le jeu sans rien dire.
- Dans le cas d'un doute sur la validité d'une balle de votre adversaire, donner le bénéfice du doute et poursuivre le jeu comme si la balle était bonne.
- Toujours respecter le jugement de votre adversaire.



## RÉSERVATION D'UN TERRAIN

- Un joueur désirant réserver un terrain doit être présent sur les lieux lorsqu'il en fait la demande et demeurer sur les lieux jusqu'à l'obtention du court.
- Les courts doivent être réservés pour la prochaine heure disponible. Le nom d'un membre ne peut figurer au tableau de réservation pour plus d'un terrain.
- Les courts ne peuvent être réservés à l'avance, sauf dans le cas de tournois ou d'évènements spéciaux.
- Les instructeurs ont priorité sur les courts 5, 6 et 7 de 7 h à 18 h, tel qu'indiqué au tableau de réservation. Les heures de disponibilités des courts peuvent être changées à la discrétion du conseil d'administration à tout moment.

## RECHERCHE DE PARTENAIRES

Les membres désirant trouver un partenaire de tennis sont invités à solliciter les autres membres joueurs. Ils ne doivent pas hésiter à demander à d'autres membres ou à l'agent de réservation pour trouver un joueur en attente de jeu, ou à inscrire leur nom et numéro de téléphone au babillard sous le titre **Joueurs qui recherchent un partenaire**.

Les membres sont encouragés à utiliser le système d'auto-évaluation standard, ce qui facilite la recherche d'un adversaire de même calibre. L'information sera affichée sur le babillard du club.

## BALLES DE TENNIS

Le club fournit les balles de tennis. Ce coût est inclus dans la cotisation annuelle. De nouvelles balles sont fournies tous les matins et après l'arrosage de mi-journée. Les membres doivent jouer avec les balles dont le numéro correspond à leur terrain. Les balles traversant la clôture doivent être localisées et récupérées le plus vite possible. Les membres qui libèrent un terrain doivent remettre les trois balles numérotées au bureau de réservation ou au groupe suivant. Si le terrain est vacant pour la prochaine heure ou si la pluie interrompt le jeu, il faut rapporter les trois balles à l'agent de réservation.

## FILETS

Les membres ne peuvent ajuster les filets eux-mêmes ni s'appuyer sur les sangles. Les filets qui nécessitent un ajustement doivent être signalés à l'agent de réservation ou au directeur général du club qui veillera à les faire ajuster par le personnel des terrains. Il est interdit de poser des vêtements, serviettes ou sacs sur les filets ou les sangles.

## PRIVILÈGES POUR LES MEMBRES INTERMÉDIAIRES

Les privilèges des membres intermédiaires sont accordés par le conseil d'administration selon les recommandations du directeur de tennis et du **professionnel en titre** afin d'encourager les jeunes à améliorer leurs compétences tout en jouant avec des membres expérimentés, soit d'autres membres intermédiaires ou séniors. Les privilèges se méritent en démontrant des aptitudes, de l'enthousiasme et une bonne conduite. Le conseil d'administration mise sur les privilèges aux intermédiaires pour promouvoir l'esprit sportif chez les jeunes joueurs, le respect du code et une bonne attitude générale. Ces privilèges ne s'appliquent pas à l'usage de la piscine et aux membres sociaux.



## ENTRETIEN DES COURTS

Le chef de l'entretien des courts, le directeur responsable des courts, les instructeurs ou, en leur absence, le directeur général décide de l'ouverture et de l'accès aux courts. Après la pluie, un temps d'assèchement raisonnable est nécessaire pour éviter d'endommager la surface des courts. La décision des personnes responsables est finale. Les courts non accessibles pour cause de pluie ou d'entretien sont indiqués au tableau de réservation et doivent être considérés comme fermés.

	Arrosage	Brossage
Courts 11 et 12	13 h 15 à 14 h	13 h 15 à 13 h 30
Courts 6 à 10	14 h à 15 h	13 h 30 à 14 h
Courts 1 à 5	15 h à 16 h	14 h à 14 h 30

## HEURES DE JEU

<b>OUVERTURE</b>	Les courts de tennis sont ouverts à partir de 7 h en semaine et les samedis, et à partir de 8 h les dimanches.
<b>FERMETURE ET ÉCLAIRAGE</b>	Les courts 1 à 4 et 9 à 12 sont éclairés du crépuscule à 23 h en semaine et les samedis, et jusqu'à 20 h les dimanches et jours fériés.
<b>TEMPS DE JEU EN SIMPLE ET EN DOUBLE</b>	À l'exception des ligues maison, de l'interclub et des tournois, le temps de jeu alloué est de : <ul style="list-style-type: none"> <li>• 45 minutes en simple (3 joueurs sont considérés en simple)</li> <li>• 60 minutes en double</li> </ul> L'agent de réservation a la discrétion de modifier la durée de jeu s'il décide d'appliquer la <b>consigne du double</b> .
<b>CONSIGNE DU DOUBLE</b>	Lorsque le temps d'attente dépasse les 45 minutes, la consigne du double peut être appliquée, à la discrétion de l'agent de réservation, du professionnel en titre, d'un membre du CA ou du directeur général. Toute réservation doit alors être faite pour le jeu <b>en double uniquement</b> . Lorsque le temps d'attente revient à 30 minutes ou moins, la réservation régulière peut être rétablie.
<b>LIGUES MAISON, INTERCLUB ET TOURNOIS DU CLUB</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>AUCUN</b> tournoi ne peut avoir lieu les samedis matins – à l'exception des championnats du club.</li> <li>• Un maximum de <b>4</b> courts peut être alloué, à moins d'un consentement du CA. Les participants à l'interclub, aux ligues maison ou aux tournois ne peuvent réserver des terrains de pratique après 16 h 30 ou avant leur match.</li> <li>• Tous les participants (2 joueurs en simple, et 4 en double) doivent être présents avant d'accéder au court.</li> <li>• La liste des joueurs pour une ligue maison doit être soumise à l'agent de réservation avant 15 h la journée du match.</li> <li>• L'échauffement pour les ligues maison, l'interclub et les tournois du club est <b>LIMITÉ</b> à 10 minutes.</li> </ul>



## HEURES DE JEU POUR LES JUNIORS

HEURES DE JEU JUNIOR	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche et jours fériés
8 h à 8 h 30	A	A	A	A	A	Les juniors peuvent jouer s'ils sont inscrits aux cours pour juniors	S
8 h 30 à 9 h	A	A	A	A	A		S
9 h à 9 h 30	A	A	A	A	A		S
9 h 30 à 10 h	A	A	A	A	A		S
10 h à 10 h 30	A	A	A	A	A		S
10 h 30 à 11 h	A	A	A	A	A		S
11 h à 11 h 30	A	A	A	A	A		S
11 h 30 à 12 h	B	B	B	B	B		S
12 h to 12 h 30	B	B	B	B	B		S
12 h 30 à 13 h	B	B	B	B	B		B/X
13 h à 13 h 30	B	B	B	B	B	B/X	S
13 h 30 à 14 h	A	A	A	A	A	B/X	S
14 h à 14 h 30	A	A	A	A	A	B/X	S
14 h 30 à 15 h	A	A	A	A	A	B/X	S
15 h à 15 h 30	A	A	A	A	A	B/X	S
15 h 30 à 16 h	A	A	A	A	A	B/X	S
16 h à 16 h 30						B/X	S
16 h 30 à 17 h						A	S
17 h à 17 h 30						A	S
17 h 30 à 18 h						A	S
18 h à 18 h 30						A	S
18 h 30 à 19 h						A	S
19 h à 19 h 30						A	S
19 h 30 à 20 h	A/X	A/X	A/X	A/X	A/X	A	S
20 h à 20 h 30	A/X	A/X	A/X	A/X	A/X	A	
20 h 30 à 21 h	A/X	A/X	A/X	A/X	A/X	A	
21 h à 21 h 30	A/X	A/X	A/X	A/X	A/X	A	
21 h 30 à 22 h							
<b>DIMANCHE</b>	<b>Le court 7</b> est réservé en priorité aux juniors pour jouer en simple ou en double.						
<b>A</b>	Les juniors peuvent réserver un court et jouer avec un membre.						
<b>B</b>	Les juniors peuvent jouer – mais non réserver – avec un autre membre.						
<b>S</b>	Les dimanches et jours fériés, <b>tout</b> junior [5 ans et plus] peut jouer <b>et réserver un terrain</b> avec un membre âgé de 18 ans et plus. Les juniors jouant avec d'autres juniors ont accès à tous les courts, mais ne peuvent <b>réserver que le court 7</b> .						
	Ne peuvent pas jouer						
<b>X</b>	Les enfants âgés de 5 à 8 ans peuvent jouer <b>et réserver un court</b> avec un parent ou grand-parent.						



## INVITÉS AU TENNIS

Les membres doivent demeurer sur les lieux lorsqu'ils ont des invités au club. Les invités doivent porter une tenue de tennis.	
<b>MAI ET JUIN</b>	Aucun invité local (résidant dans un rayon de 100 km) après 16 h en semaine. Aucun invité local les fins de semaine et jours fériés, sauf après 17 h les vendredis et samedis soirs
<b>JUILLET À NOVEMBRE</b>	Aucune restriction d'heure et de jour
<b>FRAIS POUR LES INVITÉS DES MEMBRES SOCIAUX</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Un membre social peut utiliser un court <b>5</b> fois par saison.</li><li>• Aucune restriction d'heure ou de jour (incluant les jours fériés)</li><li>• Aucuns frais additionnels</li><li>• Un membre social <b>n'est pas autorisé</b> à avoir un invité pour jouer au tennis.</li></ul>
<b>FRAIS POUR LES INVITÉS DES MEMBRES NON-RÉSIDENTS</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Un membre non-résident est autorisé à utiliser les courts <b>5</b> fois par saison.</li><li>• Un membre non-résident est sujet aux restrictions générales pour invités sans avoir à payer les frais d'invité.</li><li>• Un membre non-résident <b>ne peut pas</b> avoir d'invité</li><li>• Un membre non-résident doit signer le registre des invités et indiquer l'activité qu'il compte faire.</li></ul>
<b>JUNIORS</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Un membre junior <b>ne peut pas</b> avoir d'invité pour le tennis sans l'approbation préalable d'un parent, incluant signature, acquittement des frais et présence du parent dans l'enceinte du club en tout temps.</li><li>• Un membre junior a droit à un maximum de <b>5</b> invitations par saison.</li></ul>



## PISCINE

<b>CONSIGNES GÉNÉRALES POUR LES ENFANTS</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Les enfants de moins de 12 ans doivent être sous la surveillance constante d'un parent, et ce, particulièrement en l'absence du surveillant-sauveteur.</li><li>• Les aides ménagères, gardiennes (gardiens) d'enfants, ainsi que les frères et sœurs plus âgés ne sont <b>pas</b> des surveillants appropriés.</li><li>• Les parents doivent porter un maillot de bain lorsqu'ils assurent la surveillance de leurs enfants à la piscine.</li><li>• <b>Aucun</b> enfant de moins de 18 ans n'est autorisé dans la piscine à moins qu'un surveillant-sauveteur ne soit en fonction.</li><li>• Les invités ne sont pas admis à la piscine entre 11 h et 15 h les samedis, dimanches et jours fériés.</li></ul>
<b>POUR TOUS</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Les verres ou récipients cassables sont interdits dans l'enceinte de la piscine.</li><li>• Il est défendu de courir autour de la piscine</li><li>• La douche est obligatoire avant l'entrée à l'eau</li><li>• Prière d'utiliser une seule serviette par personne</li><li>• Les baigneurs peuvent commander à la fenêtre du casse-croûte</li><li>• Les radios portatives sont interdites</li><li>• On ne peut <b>pas réserver</b> une chaise longue à la piscine</li><li>• Les membres et leurs invités doivent s'inscrire auprès du surveillant-sauveteur</li></ul>
<b>JUNIORS</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Les jours de semaine</b>, les enfants de tous âges peuvent utiliser la piscine de 10 à 20 h.</li><li>• Lors des <b>soirées barbecue du mercredi</b>, la piscine reste ouverte pour les enfants de tous âges.</li><li>• <b>Les samedis et les dimanches</b>, les enfants de tous âges peuvent utiliser la piscine de 10 à la fermeture du club. Les enfants qui portent encore des couches doivent porter une couche de natation pour aller à l'eau.</li><li>• Les 20 dernières minutes de chaque heure sont allouées à l'usage exclusif des adultes. Les enfants de 17 ans et moins doivent alors quitter la piscine pendant cette période.</li><li>• Un proche d'un membre junior venant au club est considéré comme un invité et a droit à 5 visites.</li></ul>
<b>CODE VESTIMENTAIRE</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• La tenue de bain et les pieds nus ne sont <b>jamais</b> autorisés sur la terrasse.</li><li>• Aucune tenue de ville ou de tennis dans l'enceinte de la piscine.</li><li>• Les sacs de tennis, l'équipement, etc. doivent rester à l'extérieur de l'enceinte de la piscine.</li><li>• La tenue de bain est tolérée sur la pelouse.</li></ul>



## RÉCIPROCITÉ DES PRIVILÈGES

Les invités provenant des clubs énumérés ci-dessous doivent fournir une lettre (ou une carte) de présentation provenant du directeur de leur club, indiquant leur nom, numéro d'adhésion valide et la durée de leur séjour à Montréal. Les membres du CTMR désirant se prévaloir des privilèges d'un club affilié doivent se procurer une lettre de présentation auprès du directeur général indiquant leur nom, numéro d'adhésion valide et la durée de leur séjour dans la ville visitée.

### **Club Atwater**

3505, avenue Atwater  
Montréal, Québec H3H 1Y2  
514-935-2431  
[www.clubatwater.ca](http://www.clubatwater.ca)

### **Glencoe Club**

639-29 Avenue Southwest  
Calgary, Alberta T2S 0P1  
403-243-2506  
[www.glencoe.org](http://www.glencoe.org)

### **The Granite Club**

2350 Bayview Avenue  
Toronto, Ontario M2L 1E4  
416-449-8713  
[www.graniteclub.com](http://www.graniteclub.com)

### **Hillside Tennis Club**

4818, ch. Côte-des-Neiges  
Montréal, Qc H3V 1G2  
514-738-6371  
[www.hillsidetennis.ca](http://www.hillsidetennis.ca)

### **Longwood Cricket Club**

564 Hammond Street  
Chestnut Hill, MA 02467  
617-731-2900  
[www.longwoodcricket.com](http://www.longwoodcricket.com)

### **Rideau Tennis and Squash Club**

1 Donald Street  
Ottawa, Ontario K1K 4E6  
613-749-6126  
[www.racentre.com](http://www.racentre.com)

### **Royal Glenora**

11160 River Valley Road  
Box 3180  
Edmonton, Alberta T5J 2G7  
780-482-2371  
<http://royalglenora.ca>

### **Toronto Lawn and Tennis Club**

44 Price Street  
Toronto, Ontario M4W 1Z4  
416-922-1105  
[www.torontolawn.com](http://www.torontolawn.com)

### **Vancouver Lawn Tennis & Badminton**

1630 West 15th Avenue  
Vancouver, BC V6J 2K7  
604-731-2191  
[www.vanlawn.com](http://www.vanlawn.com)

Le CTMR est aussi membre de **Centenary Tennis Clubs** – un groupe sélect de clubs privés dans le monde qui existent depuis plus de cent ans. Nous invitons nos membres qui voyagent à utiliser les installations de ces clubs, en se munissant d'une lettre de présentation provenant de l'administration du club. La liste complète de ces clubs est disponible au bureau ou à [www.centenarytennisclubs.com](http://www.centenarytennisclubs.com).